



EURODEFENSE

CONSEIL des PRÉSIDENTS

BUCAREST

Mardi 19 et mercredi 20 juin 2012

Co-présidence : EuroDéfense-España et EuroDéfense-Romania

Relevé de décisions

(version initiale -02 07 2012- non encore approuvée par les Présidents)

- P.J. : 1.- Liste des participants à la réunion du Conseil à Bucarest.
 2.- Planification des activités EURODEFENSE (*éd.02 07 2012*)
 3.- Liste récapitulative des Groupes de travail européens (GTE)-(*éd. 02 07 2012*).

Le Conseil exprime ses vœux de rétablissement au Président Erich Hochleitner retenu en Autriche par des problèmes de santé, et aussi à Balint Kunós, très sévèrement malade. Par ailleurs, il exprime ses regrets pour les absences d'ED-Grèce, Italia, Luxembourg, Magyarország, Nederland et United-Kingdom ; il reconnaît que la fixation très tardive de la date de la réunion a empêché certains présidents d'être présents.

1.- Approbation du Relevé de décisions des Conseils de Bruxelles.

Le Relevé de décisions -daté 8 décembre 2011- des Conseils des Présidents tenus à Bruxelles les 19 et 21 octobre 2011 est approuvé sans aucune modification.

2.- Organisation et fonctionnement d'EURODEFENSE.

2.1.- Associations nationales.

2.1.1.- EuroDéfense-France.

Comme annoncé au Conseil de Bruxelles, Jean Rannou a quitté la présidence ; il reste Vice-président. Jean-Paul Perruche a été élu Président.

Gilles Combarieu a pris les fonctions de Secrétaire général ED-France ; Jean Guinard reste Secrétaire général du réseau.

2.1.2.- EuroDéfense-Italia

L'Ambassadeur Calamia a fait savoir qu'un nouveau Président et un nouveau Secrétaire général devraient être nommés incessamment.

2.1.3.- EuroDéfense-Magyarország.

Le président Balint Kunós, gravement malade, a dû se retirer ; le Dr. Tamás Ráth, col(ret), ex-SG, assure la présidence. Mr Laszlo Kocsis a été nommé Secrétaire général.

2.2.- Partenariat

La proposition de Colin Cameron, secrétaire général de l'association des anciens parlementaires de l'UEO (European Security and Defence Association - ESDA), d'établir un partenariat entre cette association et EURODEFENSE est acceptée par le Conseil sous réserve que l'ESDA s'engage clairement à promouvoir la construction européenne et à partager les objectifs du réseau EURODEFENSE. Le Secrétaire général prendra les dispositions nécessaires avec Colin Cameron.

2.3.- Extension du réseau

2.3.1.- Lituanie et Pologne

Le Conseil approuve et encourage le développement des contacts pris par ED-France avec la Pologne, notamment avec le général Czmur, conseiller du Ministre des affaires étrangères. Par ailleurs, il note les progrès rapides des contacts établis par ED-France avec la Lituanie ; il autorise le Secrétaire général EURODEFENSE à inviter un représentant lituanien comme observateur aux RIE de Madrid (septembre 2012) dans le cadre de la procédure fixée par la Charte (annexe 1 - § 2). Ce représentant pourrait être le général Valdas Tutkus, ex-Chef d'Etat-major des Armées lituaniennes.

2.3.2.- Politique d'extension

Le Conseil confirme que l'extension du réseau à tous les pays de l'UE non membres du réseau (actuellement 14) doit rester un objectif permanent. Tous les membres EURODEFENSE devraient saisir les occasions d'approcher des personnalités de ces pays (universitaires, diplomates, chefs d'entreprise, militaires, politiques, ...) susceptibles d'animer une association EuroDéfense. Si les conditions le permettent, EURODEFENSE pourrait alors se manifester auprès des autorités nationales (MAE, Mindef, Présidence), comme cela est en cours avec la Lituanie. Il est suggéré de faire appel à l'association ESDA (cf. § 2.2 ci-dessus) pour identifier de telles personnalités.

2.4.- Site internet EURODEFENSE

Le Conseil prend note :

- du point de situation des travaux, et du peu de participation des associations ;
- de la question des « noms de domaine *eurodefense* » posée par l'intervention d'un « *registrar* » chinois.

Il demande que le groupe permanent lui présente en septembre, à la réunion de Madrid, un rapport de synthèse avec des propositions concrètes. Il approuve la proposition d'ED-Belgium de procéder à une analyse chiffrée des projets.

2.5.- Communication - Visibilité

- Le Conseil approuve la proposition du Secrétaire général de doter l'association d'un **drapeau** constitué du logo EURODEFENSE. Ce drapeau serait utilisé dans les manifestations officielles. Il serait détenu pour un an par le Président du réseau en exercice ; celui-ci le remettrait officiellement à son successeur lors de la clôture des RIE.
- Le Conseil confirme son intérêt pour l'« annuaire EURODEFENSE » proposé par le Secrétaire général ; comportant les informations communiquées par chacune des associations, l'édition 2012 sera diffusée par voie électronique en fin d'été 2012.

2.6.- Mode de travail

- **Langue(s) de travail** : il est rappelé que français et anglais sont les deux langues de travail officielles d'EURODEFENSE ; l'une et l'autre devraient pouvoir être utilisées indifféremment en réunion. Cependant, afin de faciliter les échanges, la langue utilisée dans une réunion sera celle souhaitée par la majorité des participants. En revanche, tous les documents doivent être rédigés dans les deux langues, même si la traduction est imparfaite (« traduction de courtoisie »).
- **Accusés de réception** : le Conseil approuve la demande du Secrétaire général que les messages importants (docs, infos) fassent l'objet d'accusés de réception.

3.- Travaux du réseau EURODEFENSE

3.1.- Suites du cycle 2010 – 2011

3.1.1.- RIE 2011 – Bruxelles

Le Conseil exprime à nouveau sa satisfaction pour la très grande qualité des XVII^e Rencontres internationales EURODEFENSE tenues à Bruxelles les 19, 20 et 21 octobre 2011. Il souligne en particulier la rapidité avec laquelle les Actes ont été rédigés et diffusés sans que cela nuise à leur qualité.

3.1.2.- GTE 14 (Futurs possibles et capacités)

En application de la décision du Conseil lors de sa réunion du 21 octobre 2011 à Bruxelles, le rapport du GTE 14 a été expédié, sous couvert d'une lettre signée par le président d'ED-Belgium, président en exercice du réseau, aux quatre autorités suivantes :

- *Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,*
- *Président du Conseil européen,*
- *Président de la Commission européenne,*
- *Président de la sous-commission Sécurité et Défense du Parlement européen.*

Ce rapport a fait l'objet, en retour, de lettres :

- *de Hugo Sobral, conseiller diplomatique de monsieur Barroso, Président de la Commission européenne ;*
- *de Maciej Popowski, SG adjoint du SEAE auprès de madame Ashton.*

3.2.- GTE en cours – Groupes de travail EURODEFENSE

3.2.1.- GTE 11bis (ED-France) – «Révolutions arabes et défense et sécurité de l'Europe ».

Le Conseil approuve la proposition d'ED-France de rédiger un complément d'analyse à discuter lors des RIE à Madrid, en septembre 2012, puis, à partir de là, de présenter des propositions.

3.2.2.- GTE 16 (ED-France) – « Développement de la PSDC ».

Après un large débat, le Conseil décide de demander à toutes les associations d'adresser à ED-France, avant fin juillet, leurs commentaires et propositions sur les documents de travail 1 et 2 diffusés par ED-France respectivement les 12/01/2012 et 12/04/2012.

3.2.3.- GTE 17 (ED-UK) - « Cybersécurité ».

Le Conseil demande à ED-UK de proposer rapidement le document de lancement de l'étude pour que le groupe de travail puisse travailler utilement lors de la réunion de Madrid.

3.3.- Autres travaux.

3.3.1.- Structures de planification et de conduite des opérations de l'UE.

Le Conseil a approuvé l'excellente appréciation d'ED-Belgium sur cette étude et son idée de l'adresser à Bruxelles. Il demande à toutes les associations de communiquer à ED-France, avant fin juillet, leurs commentaires et propositions pour la rédaction finale du rapport qui sera discutée lors des RIE de Madrid, avant d'être soumise à l'approbation du Conseil.

3.3.2.- Budget européen de défense – MEED - BITD

Le Conseil a demandé la poursuite des travaux sur ces sujets initiés en 2011 à Bruxelles, en particulier en prenant les contacts nécessaires avec le Parlement européen et avec la DG Industrie de la Commission (ED-France et ED-Belgium).

3.3.3.- Relations UE-Russie

Tout en reconnaissant l'intérêt et l'importance de ce sujet, le Conseil décide de ne pas lui consacrer une étude dans l'immédiat.

4.- Principales activités EURODEFENSE 2012 – 2014

4.1.- Année 2012.

4.1.1.- Thème 2012.

Le Conseil approuve le thème choisi par ED-España, association en présidence du réseau EURODEFENSE pour 2012 : « l'Europe de la Défense, la crise et l'avenir ».

4.1.2.- XVIII^o Rencontres Internationales EURODEFENSE (RIE) 2012 – ED-España.

Le Conseil approuve le projet d'organisation présenté par ED-España :

- du mercredi 19 septembre 14 h 00 au vendredi 21 à midi ;
- lieu : Madrid – Centre supérieur des Etudes de la Défense nationale (CESEDEN) ;
- session plénière (avec autorités et public) : jeudi 20 septembre journée ; la liste des intervenants n'est pas encore arrêtée. Session de clôture vendredi 21(9h30-10h30)
- réunions des présidents et des groupes de travail : mercredi 19 après-midi et vendredi 21 septembre matin ;
- programme « épouses » le jeudi 20 matin ;

4.1.3.- Associations nationales

Les associations ED-Austria, Deutschland, France, Portugal organisent des colloques, séminaires, symposium...au deuxième semestre 2012. Elles feront passer les informations susceptibles d'intéresser les autres associations.

4.2.- Année 2013.

4.2.1.- Conseil des Présidents.

Conformément à la « planification des activités EURODEFENSE », le premier Conseil des Présidents 2013 sera organisé par ED-France en avril dans les conditions fixées à l'article 4.1.2. de la Charte.

4.2.2.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens (REJE)

Comme convenu au Conseil de Budapest en mai 2011, la prochaine REJE sera organisée en juillet 2013 à Madrid par ED-España et ED-Portugal. Il reste à décider en quelle année aura lieu la REJE suivante : 2014 ? 2015 ? 2016 ?.

4.2.3.- XIX° Rencontres Internationales EURODEFENSE - (RIE 2013).

Aucune association ne s'est portée volontaire pour organiser les RIE 2013.

4.3.- Planification 2013 et au-delà.

Aucune association ne s'étant portée volontaire pour les activités futures, le Secrétaire général rappelle le projet approuvé par le Conseil à sa réunion de Budapest : « Le Conseil approuve le projet de confier l'organisation des activités du réseau - RIE, Conseil de printemps, REJE – , chaque fois que cela est possible, à l'association nationale dont le pays est en présidence : Grèce et Italie en 2014, Luxembourg au 2° semestre 2015, Pays-Bas au 1° semestre 2016, etc.... » (Relevé de décisions Budapest – 10 juin 2011 - § 2.5).

Dans l'immédiat, la planification des activités reste limitée aux engagements suivants :

4.3.1.- Conseil des Présidents :

- en 2013, EuroDéfense-France ;
- en 2014, ??????
- en 2015 ??????

4.3.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE – (RIE) :

- en 2012, EuroDéfense-España.
- en 2013, ????
- en 2014, ????

4.3.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE) :

- en 2013, EuroDéfense-Portugal et EuroDéfense-España.
- en 2014 ou 2015 ou 2016 ?

En conclusion de cette réunion de deux jours, le Conseil des Présidents adresse ses remerciements à ED-Romania pour la réussite de cette première réunion à Bucarest marquée par son accueil très amical, l'excellente organisation et l'intérêt des rencontres avec le Conseiller du Président de Roumanie et les autorités officielles.

2 juillet 2012

Jean Guinard
Secrétaire Général EURODEFENSE
secretairegeneralnet@eurodefense.net